



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

contraception

Question écrite n° 102432

Texte de la question

M. Michel Zumkeller attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur le danger de la méthode de contraception définitive Essure. Cette méthode de contraception présentée comme idéale semble, en effet, entraîner chez des milliers de femmes françaises, de nombreux effets indésirables tels que douleurs pelviennes, musculaires, perforations d'organes, réactions allergiques, auto-immunes, fatigue chronique ainsi que des soucis d'efficacité. C'est ainsi que le 16 juin 2016, le Collège national des gynécologues et obstétriciens français a diffusé un communiqué annonçant « un certain nombre d'initiatives (groupe de travail, recueil de données) afin d'apporter sa contribution à une démarche scientifique qui doit être à la fois individuelle et collective ». Au regard de tous ces éléments, il souhaite connaître sa position sur ce dossier et les mesures envisagées pour pouvoir aider, soutenir et informer les patientes. Un réseau d'entraide a d'ailleurs vu le jour via l'association *Resist* (réseau d'entraide, soutien et informations sur la stérilisation tubaire). Il lui demande donc qu'il soit informé de l'avancée des recherches.

Données clés

Auteur : [M. Michel Zumkeller](#)

Circonscription : Territoire de Belfort (2^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 102432

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [7 février 2017](#), page 858

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)